

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Bruitparif

Association Loi 1901

9, impasse Milord 75018 Paris

Conseil - Audit - Ingénierie pédagogique - Expertise comptable - Commissariat aux comptes



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Bruitparif

Association Loi 1901

9, impasse Milord 75018 Paris

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Bruitparif, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Conseil - Audit - Ingénierie pédagogique - Expertise comptable - Commissariat aux comptes



II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur

.....

- le respect des dispositions du règlement CRC 99.01 relatif aux obligations comptables des associations,
- l'exhaustivité et la réalité des subventions reçues et comptabilisées,
- les informations fournies en annexe,

n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

......

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Maur, Le 28 mars 2011

Philippe Barré
Commissaire aux Comptes



Bruitparif

Association Loi 1901

9, impasse Milord 75018 Paris

Comptes annuels au 31 décembre 2010

BRUITPARIF 9,Impasse Milord 75018 Paris

Bilan au 31 décembre 2010 en euros

Stuation nette TOTAL des dettes	ACTIF		31 décembre 2010		31 décembre 2009	PASSIF	11 décembre 2010	11 décembre 2010
113 154 113		Brut	Amortissements et	Net	Z		Olor along to to	or december 2009
10 10 10 10 10 10 10 10	ACTIV DAMOBITIES		dépréciations		IGAT			
18 18 18 18 18 18 18 18	Termodylinden In the Internal					FONDS PROPRES		
1263 135, 700, 18 8 210,87 69.489, 31 13.519,55 13.519,5	remediations incorporates	316 366,19	167 039,96	149 326,23	113 519,55			
1265 135,70 1265 135,70 1365 135,53 1315 195,53 1315 195,53 1315 195,53 1315 1315 1315,53 1315	Site Internet	77 700,18	8 210,87	69 489,31	0.00	Ronds association		
1265135,70 366719,97 898 415,73 374 999,96 Rionitia de l'exercice 261,05 222 447,56 722 183.1 233 129.2 233 129.2 261,05 26	Logiciels	238 666,01	158 829,09	79 836,92	113 519,55		397 502,18	361 285,28
1265 135,70 346 719,97 808 415,73 374 909,69 1035 005,71 1025 005,71 1	:					Resultat de l'exercice	12 700 64	37.47.00
1035 005,87 252 847,56 782 158,31 233 129,32 20bbvention d'investissement 265,145 1672,64 198,41 1506,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,94 1526,14 1526,94 1526,14 1526,94 1526,14 1	Immobilisations corporelles	1 265 135,70	366 719,97	898 415,73	374 909.69		17 /60,04	36 710,34
diverses 60 140,44 15.26,59 44913,45 52.699.21 induc 10 980,11 76 744,67 3143,54 52.699.21 induc 110 980,11 76 744,67 3143,54 3143,24 3143,	Installations spécialisées	1 035 005,87	252 847.56	782 158 31	711 170 17	1		
diverses 60 140,44 15 226,59 449 513,45 52 505,21 diverses 50 140,44 15 221,87 17 149,07 20 229,56 diverses 29 770,94 12 221,87 17 149,07 20 229,56 diverses 26 587,29 7 666,24 13 981,05 21 636,18 diverses 3 13 236,54 4 45 706,80 diverses 3 13 236,54 diverses 3 14 12,21 diverses 3 13 236,54 diverses 3 14 12,21 diverses 3 13 236,54 diverses 3 13 236,54 diverses 3 13 236,54 diverses 3 13 236,54 diverses 3 13 23 24,54 diverses 3 13 23 24,54 diverses 3 13 23 23,54 diverses 3 13 23 23,54 diverses 3 13 23 36,54 diverses 3	Outillages industriels	2 651,05	1 672.64	978 41	1 508 62		967 135,81	846 797,71
induc 110 980,11 76 744,67 34 235,44 45 706,80 229,56 and 110 980,11 76 744,67 34 235,44 45 706,80 20,80 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 6,00 73 526,53 73 526,54 756,50 7	Agencements et installations diverses	60 140,44	15 226.99	44 913 45	20,000 1			
110 980,11 76 744,67 34 355,44 45 700,500 26 587,29 7606,24 13 981,05 21 636,18 26 587,29 7606,24 13 981,05 21 636,18 26 587,29 7606,24 13 981,05 21 636,18 26 587,29 7606,24 13 981,05 31 412,21 26 587,24 26 6,00 31 526,34 31 412,21 26 587,29 26 6,00 31 526,34 31 412,21 26 587,29 26 6,00 31 526,34 31 412,21 26 587,29 26 6,00 31 526,34 31 412,21 26 587,29 31 526,34 31 412,21 26 587,29 31 526,34 31 526,34 26 587,29 31 526,34 31 526,34 26 587,29 31 526,34 31 526,34 26 587,21 31 587,31 350 521,36 31 530,34 27 587,35 31 587,35 28 587,35 31 587,35 28 587,35 31 587,35 28 587,35 31 587,35 28 587,35 31 587,35 2	Matériel de transport	29 770 94	12 621 87	17 140 07	12,000.00			
26.587.29 7.606.24 18.981,05 21.656,18 21.65	Matériel de bureau et informatique	110 980 11	76,744 67	17,447,07	00,622.02			
Marchi Lange	Mobilier	26 587 20	10,502.	10 001 00	43 706,80		100	
Matter Circulant Secondary		67410007	47,000 /	18 981,05	21 636,18			
AL actif Immobilisé 1 526,54 0,00 31 526,54 31 412,21 Situation nette AL actif Immobilisé 1 613 028,43 533 759,93 1 079 268,50 519 841,45 Situation nette 36 919,20 18 455,11 18 455,99 18 455,99 18 455,99 Scandarde of sociales Situation nette 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Dettes fixales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Autres dettes 16mt 302 148,16 302 148,16 79 578,55 Autres dettes 54 407,49 18 455,11 550 551,68 1 063 961,09 Produits constants d'avance OTAL des dettes 1 629 820,18 1 583 802,44 TOTAL des dettes	Avances et acomptes sur immobilisations	00'8	00'0	0,00	90'9		*	
AL actif immobilisé 1 613 028,43 533 759,93 1 079 268,50 519 841,45 DETTES Situation nette 175 540,24 16 455,11 18 455,09 18 455,09 16 455,10 16 455,11 18 455,09 Dettes fourmisseurs Situation nette 175 540,24 0,00 175 540,94 563 078,76 Dettes fourmisseurs Autres dettes 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Dettes fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Autres dettes 175 540,94 362 148,16 79 578,55 Autres dettes 54 407,49 18 454,11 550 551,68 1063 961,09 OTAL GENERAL 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,34	Immobilisations financières	31 526,54	900	31 526,54	31 412,21		٠	
1012 OLOGA 1012 OLOGA 1012 OLOGA 1012 OLOGA 1012 OLOGA 112 OLOGA	TOTAL acid Immobiles	1 612 000 43	AN OWN PAR					
36 910,20 18 455,11 18 455,09 Detres fournissenre 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detres fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 S63 078,76 S	ACTIF CIBCIT ANT	1 013 048,43	533 759,93	1 079 268,50	519 841,45	Stuation nette	1 377 426,63	1 244 299.89
175 540,94						DETTES		
175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Dentes fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 32 148,16 362 148,16 79 578,55 34 407,49 18 455,11 550 551,68 1 063 961,09 OTAL GENERAL 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL GENERAL TOTAL GE	Etades en cours	36 910,20	18 455,11	18 455,09	18 455.09	Pettes frumineur	r. 200 30	47.70
175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 Detters fiscales et sociales 175 540,94 0,00 175 540,94 563 078,76 175 540,94 563 078,76 Autres dettes 302 148,16 302 148,16 79 578,55 34 407,49 18 455,11 550 551,68 1 063 961,09 OTAL GENERAL 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL des dettes TOTAL GENERAL 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL GENERAL TOTAL GENER			9				73 390,12	29,5%6.68
302 148,16 302 148,16 362 148,16 79 578,55 34 407,49 48 608,69 Produits constants d'avance TOTAL des dettes	Créances diverses Autres créances	175 540,94 175 540,94	000	175 540,94		Dettes fiscales et sociales	130 722,89	172 896,44
302 148,16 34 407,49 AL Actif Circulant 569 006,79 18 455,11 550 551,68 OTAL GENERAL 2 182 035,22 54 207,49 18 455,11 550 551,68 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL des dettes	Valeurs mobilières de placement	000		0.00	344 240 80	Autres detres	\$6,38	1 160,19
AL Actif Circulant 564 005,79 18 455,11 550 551,68 1 063 961,09 Produits constants d'avance OTAL GENERAL 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL des dettes	Disponibilités	302 148,16		302 148,16	79 578,55			٠
569 006,79 18 459,11 550 551,68 1 063 961,09 TOTAL des dettes 2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL CENEDAL	Charges constatées d'avance	54 407,49		54 407,49		Produits constatés d'avance	46218.16	76.051.40
2 182 035,22 552 215,04 1 629 820,18 1 583 802,54 TOTAL GENERAL	TOTAL Actif Circulant	\$69 006.79	18 454 11	550 551 48	100100100			f
1 583 802,54	TOTAL GENERAL	2 182 035 22	567 316 04	00,100,000	1 000 701,09	TOTAL des dettes	252 393,95	339 502,65
TOTAL		446000404	\$0,612,400	1 629 820,18	1 583 802,54	TOTAL GENERAL	1 629 820.18	1 581802 64

BRUITPARIF 9,Impasse Milord 75018 Paris

Compte de résultat du 01 Janvier 2010 au 31 décembre 2010 en euros

Débit	31/12/2010	31/12/2009	4,154.0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Charges d'exploitation			Produte d'ambiéndos	31/12/2010	31/12/2009
Achats	65 770,37	46 901.21	Endes		0000
Services extérieurs	309 708,36	323 447.56	Prestations de services	00 11200	88 800,00
Autres services extérieurs	124 111,31	221 655.91	Lovers	00,110,22	
Impôts taxes et versements assimilés	62 454,34	55 256,34	Subventions	10,505 02	4 363,24
			- Région	00.008 299	700 000 00
Charges de personnel:	871 556,97	829 753,27	- Etat	310 000,00	200 000 00
- Salaires	527 652,59	466 449,91	- Dept	164 000.00	220 000 00
- Charges sociales	258 131,46	240 440,66	- Emploi tremplin	22 833.24	25 250 00
- Autres charges du personnel	85 772,92	122 862,70	- Autres collectivités territoriales	24 500 00	31 500 00
Autres charges:	13 225,00		Cotisations		00,000
- Redevance, concession, brevet	225,00	1	- Départements	165 200.00	124 000.00
- Autres charges de gestion courante	13 000,000	1	- Collectivités locales	9 200.00	,
Dotations aux amortissements et aux provisions:	191 961,67	142 988,46	- Activités économiques	55 000.00	91 963 00
- Dotations aux amortissements	191 967,67	131 989,25	- Autres	860,00	760.00
- Dotations aux provisions	1	10 999,21	Autres produits	. 1	
			Variations études en-cours	1	21 998.41
			Quote-part subv. virées au résultat	184 783,83	138 433,16
			Produits divers gestion courante	,	0.30
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 638 794,02	1 620 002,75	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 647 091,08	1 647 290.11
Anther change f	ï	1	Produits financiers	405,24	89,69
Trans oranges minimizers		1	Produits divers	405,24	59,69
TOTAL CHARGES FINANCIERES		-	TOTAL DES PRODUITS EMANCIERS		
Charges excentionnelles	30 770 1	20 000 00	TOTAL PER I NODOLIS PHYSICIENS	405,24	29,69
	1 664,33	15 659,49	Produits exceptionnels	5 950,69	22 529,34
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 864,35	13 659,49	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	£ 0£0 £0	24 240 27
TOTAL DES CHARGES	1 640 658,37	1 633 662,24	TOTAL DES PRODUITS	1 653 447 01	1 660 670 14
				TABLE CONT	1 000 0124T
EXCEDENT DE L'EXERCICE	12 788,64	36 216,90	DEFICIT DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	1 653 447,01	1 669 879,14	TOTAL GENERAL	1 653 447 01	1 660 970 14
				A USS TT INE	1 002 6/2/19

BRUITPARIF

Observatoire du Bruit en Ile de France

Association régie par la loi de 1901

Siège social: 9 impasse Milord

75018 PARIS

ANNEXE

Aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010

L'association BRUITPARIF se caractérise par les données suivantes au 31 décembre 2010 Total du bilan 1 629 820 € Produits d'exploitation 1 647 091 € Excédent

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association BRUITPARIF pour l'exercice du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

12 789 €

Le sommaire est le suivant :

1.	Règ	les et méthodes comptables	.2
	1.1.	Immobilisations incorporelles	
	1.2.	Immobilisations corporelles	. 2
	1.3.	Immobilisations financières	.3
	1.4.	Créances	3
	1.5.	Subventions d'investissement	3
	1.6.	Faits marquants de l'exercice	3
2.	Com	aplément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat	3
,	2.1.	État de l'actif immobilisé	3
	2.2.	État des amortissements	4
1	2.3.	État des provisions	4
2	2.4.	État des échéances des dettes	4
,	2.5.	État des créances	5

	2.6.	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	5
	2.7.	Charges à payer	5
	2.8.	Fonds associatifs	5
	2.9.	Trésorerie	5
	2.10.	Activité	5
	2.11.	Reprise des subventions d'investissement	5
	2.12.	Engagement de crédit-bail	5
3.	Info	rmations complémentaires	5
	3.1.	Loi sur le volontariat associatif	5
	3.2.	Valorisation du bénévolat6	,
	3.3.	Provision départ en retraite)
	3.4.	Droit individuel à la formation6	,
	3.5.	Effectif6	,
	3.6.	Engagements financiers et/ou sûretés réelles données et reçues :	

1. Règles et méthodes comptables

L'association arrête ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et prend en compte le règlement n°99-01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et amorties selon la durée de vie prévue :

Logiciels

3 à 7 ans

Site Internet

3 ans

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC) (Règlements CRC n° 2002-10, n°2003-07 et n°2004-06).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction la durée de vie prévue :

•	Installations spécialisées	3 à 7 ans
•	Outillages:	3 à 5 ans
•	Agencements:	5 à 10 ans
•	Matériel de transport	10 ans
•	Matériel de bureau ;	3 à 7 ans
0	Mobilier	10 ans

Les installations spécialisées représentent des outillages spécifiques destinés à recueillir toutes informations sur le bruit, lié aux infrastructures au trafic aérien, aux activités économiques, à la vie locale, et dans l'habitat.

L'association tient à jour régulièrement une liste des matériels immobilisés.

1.3. Immobilisations financières

Elles concernent des dépôts et cautionnements.

Elles font l'objet d'une dépréciation cas par cas, en fonction du risque encouru.

1.4. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas, en fonction du risque encouru.

1.5. Subventions d'investissement

Le règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, précise au point 6 de l'annexe : « les associations et fondations peuvent recevoir des subventions d'investissement destinées au financement d'un ou plusieurs biens dont le renouvellement incombe ou non à l'organisme, cette distinction s'opère en analysant la convention de financement, ou à défaut, en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'organisme. Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au comptes 13 et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien ».

1.6. Faits marquants de l'exercice

Des dépenses d'études ont été engagées au cours de l'exercice afin de mettre au point des dispositifs de mesure de la pollution sonore déplaçables.

Les dépenses liées à la fabrication des dispositifs ont été comptabilisées en immobilisations.

2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat

2.1. État de l'actif immobilisé

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux cidessous :

Immobilisations	Valeurs brutes au 01/01/2010	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2010
Immobilisations Incorporelles	237 437	78 929	0	316 366
Site internet	0	77 700	0	77 700
Logiciels	237 437	1 229	0	238 666
Immobilisations Corporelles	594 355	673 250	2 470	1 265 136
Installations spécialisées	371 851	663 155	0	1 035 006
Outillages	2 651	0	0	2 651
Agencements Installations	60 140	0	0	60 140
Matériel de transport	29 771	0	0	29 771
Matériel de bureau & inf.	104 278	9 172	2 470	110 980
Mobilier	25 664	924	0	26 587
Immobilisations financières	31 412	114	0	31 527
Titres de participation	183	0	0	183
Dépôts versés	31 108	13	0	31 121
Cautions	121	101	0	223
TOTAL GENERAL	863 205	752 293	2 470	1 613 028

2.2. État des amortissements

Amortissements	Amortissements au 01/01/2010	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/12/2010
Immobilisations Incorporelles	123 918	43 122	0	167 040
Site internet	0	8 211	0	8 211
Logiciels	123 918	34 911	0	158 829
Immobilisations Corporelles	219 446	148 845	1 571	366 720
Installations spécialisées	138 722	114 126	0	252 848
Outillages	1 142	530	O	1 673
Agencements Installations	7 441	7 786	0	15 227
Matériel de transport	9 541	3 080	0	12 622
Matériel de bureau & inf	58 571	19 745	1 571	76 745
Mobilier	4 028	3 579	0	7 606
TOTAL GENERAL	343 363	191 968	1 571	533 760

2.3. État des provisions

L'état des mouvements des provisions est présenté dans le tableau ci-dessous :

PROVISIONS	au 01/01/2010	Dotations	Reprises	31/12/2010
Provision sur études en cours	18 455	0	0	18 455
TOTAL GENERAL	18 455	0	0	18 455

2.4. État des échéances des dettes

L'échéance des dettes figure dans le tableau ci-après :

	Total	à moins d'un an	de 1 a 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs	75 396	75 396		
Dettes fiscales et sociales	130 723	130 723		
Autres Dettes	56	56		
Total	206 175	206 175	0	

2.5. État des créances

Les autres créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

2.6. Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Ces charges et produits sont à échéance à moins d'un an.

2.7. Charges à payer

L'état des charges à payer est à échéance à moins d'un an.

2.8. Fonds associatifs

La situation nette a évolué comme le présente le tableau ci-dessous pendant l'exercice.

	au 01/01/2010	Affectation	Résultat	au 31/12/2010
Fonds associatif	176 969	220 534		397 502
Apports sans droit de reprise	184 317	-184 317		0
Résultat de l'exercice	36 217	-36 217	12 789	12 789
Situation nette	397 502	0	12 789	410 291

Les fonds associatifs sont constitués du cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

L'assemblée générale du 8 juin 2010 a décidé d'affecter le résultat 2009 au fonds associatif.

En outre, l'assemblée a décidé d'affecter les réserves issues de l'ODES, comptabilisées en apports sans droit de reprise lors de la fusion au cours de l'exercice 2009, en fonds associatif.

2.9. Trésorerie

Au 31 décembre 2010 les disponibilités sont entièrement représentées par un compte débiteur auprès de la banque : Crédit Coopératif.

2.10. Activité

L'association exerce une activité dans le domaine de l'observation du bruit en Ile de France. Les ressources de l'association sont constituées par :

- Les cotisations et les subventions versées par les membres, fixées par l'assemblée générale,
- Le produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu.

2.11. Reprise des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement inscrites au bilan sont reprises annuellement au prorata des dotations aux amortissements des immobilisations qu'elles ont servi à financer.

Pour l'exercice 2010 la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève à 184 784 €.

2.12. Engagement de crédit-bail

Le montant des loyers restant dû sur le contrat de crédit-bail mobilier est de : 12 586 €. Le prix d'achat résiduel prévu dans le contrat de crédit-bail s'élève à 0 €.

3. Informations complémentaires

3.1. Loi sur le volontariat associatif

Les administrateurs de l'association sont tous bénévoles. Par conséquent ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leur activité de représentant de l'association.

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, le montant des rémunérations versées en 2010 aux trois plus hauts dirigeants bénévoles ou salariés de l'association ainsi que leur avantage en nature s'est élevé à 69 116 euros.

3.2. Valorisation du bénévolat

Le bénévolat n'est pas valorisé dans la présentation des comptes.

3.3. Provision départ en retraite

Elle ne fait pas l'objet d'une provision spécifique, conformément aux règles comptables.

3.4. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation permet de constituer un crédit d'heures de formation, cumulable et utilisable comme défini dans la loi sur la réforme de la formation professionnelle. Au 31 décembre 2010 le crédit d'heures de l'association à l'égard de son personnel est de 768 heures.

3.5. Effectif

L'effectif est composé au 31 décembre 2010 de 14 permanents.

3.6. Engagements financiers et/ou sûretés réelles données et reçues :

Néant.